



**ORDRE DU JOUR
CONSEIL COMMUNAL D'HELLEMMES
DU MERCREDI 14 OCTOBRE 2026**

Désignation du Secrétaire de Séance

Communication de Monsieur le Maire

Adoption du Procès-verbal du Conseil Communal du 17 juin 2026

26/60 Modification de l'article 15 – Amendements – du Règlement Intérieur du Conseil Communal d'Hellemmes

Rapporteuse Madame Béverley JOLIET

Vu la lettre d'observations de Monsieur le préfet en date du 24 août 2026 et considérant la nécessité de mettre en conformité le règlement intérieur avec les dispositions légales et jurisprudentielles garantissant les droits des élus minoritaires, notamment en ce qui concerne le dépôt des amendements. Il est proposé au Conseil Communal de modifier l'article 15 du règlement intérieur qui prévoira qu'il appartient au conseil communal, et non au maire, de décider si les amendements déposés tardivement, à savoir en-deçà du délai minimum de quarante-huit heures précédant la séance du conseil communal, sont mis immédiatement en délibération, rejetés ou renvoyés à la commission compétente, avec le projet de délibération concerné.

26/61 Nouvelle dénomination de la salle communale anciennement « Salle de la rotonde » en « Salle Nabil El Haggar »

Rapporteuse Madame Béverley JOLIET

Nabil El Haggar était enseignant-chercheur, maître de conférences, vice-président de l'Université des Sciences et Technologies de Lille en charge de la Culture. Président du cercle européen « Culture et nouvelles technologies de l'information », son engagement a été récompensé par des distinctions dans l'ordre des Palmes Académiques, des Arts et des Lettres et dans l'ordre national du mérite. Homme de conviction, il était engagé pour la défense de la société civile, en particulier pour la cause palestinienne pour laquelle il s'est beaucoup investi. Sur le terrain politique, fondateur du collectif « Les gens d'Hellemmes », il aura par ailleurs incarné, par ses mandats communaux de conseiller puis d'adjoint, une manière novatrice de faire de la politique. Il est demandé au Conseil communal d'autoriser cette dénomination.

26/62 Octroi des aides Habitat Durable, Transition Ecologique et Façades

Rapporteuse Madame Béverley JOLIET

Dans le cadre de sa politique de lutte contre la précarité énergétique et de sa stratégie climat et la ville bas carbone, la Ville de Lille s'engage auprès des propriétaires et notamment des plus modestes pour les aider à concrétiser leur projet d'amélioration durable de l'Habitat. Un accompagnement personnalisé et des aides financières ciblées sont proposées dans le cadre des services de la Maison de l'Habitat Durable. Des aides financières ont ainsi été mises en place par la Ville pour inciter les propriétaires à rénover leurs logements de façon performante et durable, ainsi que pour les engager à la transition écologique et l'embellissement de leur façade.

26/63 Travaux d'aménagement des aires de jeux – Relance du marché

Rapporteuse Madame Béverley JOLIET

Le marché portant sur les travaux d'aménagement des aires de jeux pour la Ville de Lille et ses communes associées d'Hellemmes et de Lomme arrivant à expiration, il convient de procéder au lancement d'une nouvelle consultation par voie d'appel d'offres ouvert conformément aux articles R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Il est demandé au Conseil Communal d'autoriser la signature des accords-cadres de travaux après décision de la Commission d'appels d'offres.

26/64 Fournitures de pièces détachées et prestations de réparations pour les véhicules de la flotte de la Ville de Lille et ses communes associées d'Hellemmes et Lomme

Rapporteuse Madame Béverley JOLIET

Le marché portant sur la fourniture de pièces détachées et les prestations de réparations pour les véhicules municipaux de la Ville de Lille et ses communes associées d'Hellemmes et de Lomme doit être renouvelé, il convient de procéder au lancement d'une nouvelle consultation par voie d'appel d'offres ouvert conformément aux articles R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Il est demandé au Conseil Communal d'autoriser la signature des marchés après décision de la Commission d'Appel d'Offres.

26/65 Distributeurs automatiques de denrées et boissons dans les sites de la Ville de Lille et de ses Communes associées d'Hellemmes et de Lomme - Convention d'occupation du domaine public - Fixation du montant de la redevance

Rapporteuse Madame Béverley JOLIET

La Ville de Lille et ses Communes associées souhaitent renouveler la mise à disposition, l'installation et l'exploitation de distributeurs automatiques de boissons chaudes, fraîches et denrées dans divers sites communaux. Dans ce cadre, une mise en concurrence a été réalisée. L'analyse des offres finales conduit à déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères de la consultation. Il est demandé au Conseil Communal de fixer le montant de la redevance annuelle pour l'occupation du domaine public, qui sera une redevance variable. La nouvelle occupation est prévue à compter de sa notification et le déploiement des appareils d'ici au 31 décembre 2026 pour un démarrage au 1er janvier 2027.

26/66 Renouvellement des marchés de vêtements de travail, de représentation et d'Équipements de Protection Individuelle (EPI) destinés aux agents de la Ville de Lille, des communes associées d'Hellemmes et de Lomme, et leurs 3 CCAS

Rapporteuse Madame Béverley JOLIET

Les marchés relatifs aux vêtements professionnels et équipements de protection individuelle à destination des agents des services de la Ville de Lille, de ses communes associées d'Hellemmes et Lomme et de leurs CCAS arrivent à leur terme. Il est nécessaire de relancer la procédure de mise en concurrence et de demander l'autorisation de signature des marchés publics.

26/67 Fourniture, mise en œuvre et maintenance du futur système d'information des ressources humaines (SIRH) de la Ville de Lille, ses communes associées, leurs CCAS et la Caisse des Ecoles

Rapporteuse Madame Béverley JOLIET

La Ville de Lille et ses communes associées souhaitent remplacer leur SIRH actuel, devenu obsolète, par une solution plus moderne, sécurisée et conforme au RGPD.

Le futur système doit couvrir l'ensemble des besoins RH : paie, carrière, absences, temps, recrutement, formation, entretiens et pilotage des données.

La consultation sera organisée en trois marchés : QVT, Développement RH et Vie de l'agent.

Le marché « Vie de l'agent » comprendra trois lots : gestion des temps, gestion administrative/paie/carrière et coffre-fort numérique.

Compte tenu de la complexité technique, les marchés seront passés selon une procédure avec négociation, avec notamment un marché à prix mixtes pour le Développement RH.

26/68 Vidéoprotection - Comité d'éthique - Renouvellement de sa création, composition et fonctionnement - Charte d'éthique

Rapporteur Monsieur Mabrouk ZOUAREG

La Ville de Lille est dotée d'un dispositif de vidéoprotection sur le territoire communal ainsi que d'un centre de supervision urbain. Afin de renforcer la transparence autour de la mise en place et du fonctionnement de ce système de vidéoprotection, le Conseil Municipal a créé un comité d'éthique de la vidéoprotection et adopté une charte d'éthique, par délibération n° 21/622 du 10 décembre 2021. A la suite de son renouvellement, il est demandé au Conseil Communal de renouveler la création de ce comité d'éthique de la vidéoprotection pour la durée du mandat municipal en cours, d'ajuster sa composition et d'approuver la charte d'éthique de la vidéoprotection modifiée.

26/69 Dispositif "Tous en vacances!" - Convention de partenariat entre la Ville de Lille et Campings.com

Rapporteur Monsieur Mabrouk ZOUAREG

Le dispositif « Tous en Vacances » s'adresse aux Lillois, Hellemmois et Lommois qui n'ont pas ou peu l'occasion de partir en vacances et leur permet de bénéficier d'offres de séjours à tarifs préférentiels. Parmi les partenaires référencés dans ce dispositif figure Campings.com. Il est demandé au Conseil Communal d'approuver le renouvellement de la convention de partenariat établie entre la Ville de Lille et Campings.com.

26/70 Commune Associée d'Hellemmes - Rue de la Résistance - Transfert du domaine public communal au domaine public métropolitain de la parcelle 298 AB °1258p

Rapporteur Monsieur Quentin THOMMEN

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan pluriannuel d'investissement en matière de voirie, la Métropole européenne de Lille (MEL) a sollicité la cession d'une emprise foncière d'environ 51 m² à extraire de la parcelle cadastrée 298 AB n°1258, d'une contenance totale de 932 m², appartenant à la Ville et située en extrémité de la rue de la Résistance à Hellemmes. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la cession à la MEL de l'emprise d'environ 51 m² issue de la parcelle cadastrée 298 AB n°1258, à l'euro symbolique, dans le cadre d'un transfert de domaine public à domaine public.

26/71 Fourniture de matériels divers et outillages pour les services municipaux de la Ville de Lille et des Communes associées d'Hellemmes et de Lomme ainsi que les CCAS de Lille - Lomme et Hellemmes - Appel d'offres ouvert

Rapporteur Monsieur Quentin THOMMEN

Les marchés portant sur la fourniture de matériels divers et outillages pour les services municipaux de la Ville de Lille et des Communes associées d'Hellemmes et de Lomme arrivant à expiration, il convient de procéder au lancement d'une nouvelle consultation par voie d'appel d'offres ouvert conformément aux articles R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. La délibération n° 26/72 du 06 février 2026 a autorisé la signature des marchés après décision de la Commission d'Appel d'Offres. Le lot relatif à la fourniture de bois arrivant également à termes, il convient de l'ajouter au périmètre de la consultation à relancer et d'autoriser la signature des marchés après décision de la Commission d'Appel d'Offres.

26/72 Accord-cadre de Maintenance du parc ascenseurs, plateformes élévatrices et monte-charge dans le cadre de la maintenance et l'entretien du patrimoine de la Ville de Lille, ses Communes associées d'Hellemmes et de Lomme et des CCAS de Lille, Lomme et Hellemmes - Autorisation de signature

Rapporteur Monsieur Quentin THOMMEN

Il est demandé au Conseil Communal d'autoriser la signature d'un accord-cadre de prestations de services pour la maintenance des ascenseurs, plateformes élévatrices et monte-charge pour l'ensemble des équipements de la Ville, ses communes associées et leurs CCAS.

26/73 Accord cadre portant sur les travaux de maintenance du patrimoine courant de la Ville de Lille, ses communes associées de Lomme et Hellemmes, les CCAS de Lille, Lomme et Hellemmes, ainsi que les bâtiments appartenant à des tiers sur lesquels le Service Communal d'Hygiène et de Santé de la Ville de Lille est amené à intervenir en situation de péril. Autorisation de signature

Rapporteur Monsieur Quentin THOMMEN

La délibération concerne la relance des lots Peintures et Revêtements de sols. Il est demandé au Conseil Communal d'autoriser la signature des accords-cadres de travaux après décision de la Commission d'Appel d'Offres.

26/74 Prestations de nettoyage des locaux

Rapporteur Monsieur Quentin THOMMEN

Les marchés portant sur les prestations de nettoyage des locaux de la Ville de Lille, des Communes associées Hellemmes et Lomme et de leurs 3 CCAS arrivent à expiration en fin d'année 2026. Il convient de renouveler la consultation par voie d'appel d'offres ouvert conformément aux articles L. 2124-2, R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Les prestations concernent 69 sites en prestations de nettoyage récurrent et 23 sanitaires publics répartis sur le territoire Lille-Lomme-Hellemmes. Les écoles sont exclues du périmètre de cette consultation et font l'objet d'une consultation séparée. Il est demandé au Conseil Communal d'autoriser la signature des marchés conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres.

26/75 Fixation des taux applicables de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH) à compter du 1er janvier 2027

Rapporteur Monsieur Quentin THOMMEN

La loi de finances pour 2026 instaure, à compter du 1er janvier 2027, une nouvelle taxe locale sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH), applicable sur l'ensemble du

territoire national. Cette mesure a pour objet de renforcer les outils mis à la disposition des collectivités territoriales afin de lutter contre la vacance durable des logements et de favoriser leur remise sur le marché. Elle répond aux demandes formulées depuis plusieurs années par de nombreuses collectivités, dont la Ville de Lille, en faveur d'une régulation plus efficace du parc de logements inoccupés. Le législateur a fixé, par défaut, un taux de 17 % de la valeur locative cadastrale la première année d'imposition et de 34 % à compter de la deuxième année. Toutefois, le III de l'article 1406 bis du code général des impôts (CGI) offre aux communes la possibilité de porter ces taux à 30 % la première année et à 60 % à compter de la deuxième année d'imposition, par délibération prise dans les conditions prévues à l'article 1639 A du CGI. Il est demandé au Conseil Communal de fixer les taux d'imposition de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TLVH), applicables à compter du 1er janvier 2027, à 30 % la première année d'imposition et à 60 % à compter de la deuxième année d'imposition.

26/76 Dotation Politique de la Ville (DPV) 2026 - Attribution de subventions de l'État à la Ville - Convention entre l'Etat et la Ville

Rapporteur Monsieur Quentin THOMMEN

Par courrier en date du 24 juin 2026, Monsieur le Préfet du Nord a informé la Ville de Lille de l'attribution, au titre de la DPV 2026, d'une subvention globale de 4.562.238 € destinée au financement de quatre opérations situées dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : l'aménagement de places d'hébergement d'urgence dans l'ancienne école Saint-Exupéry (900.000 €), la rénovation du centre de loisirs Léo Lagrange à Hellemmes (1,4 M€), la végétalisation des cours des groupes scolaires Salengro et Brossolette (1,34 M€) et la rénovation énergétique de bâtiments municipaux (920.572 €). Il est demandé au Conseil Communal d'autoriser la signature de la convention attributive correspondante et d'inscrire les recettes afférentes au budget de la Ville.

26/77 Coopératives scolaires - Versement des subventions aux écoles d'Hellemmes

Rapporteur Monsieur Etienne MASSON

L'aide de la Commune associée d'Hellemmes aux coopératives des écoles maternelles et élémentaires comprend trois parties, une subvention de fonctionnement, une aide aux abonnements et une aide aux projets. Cette dernière permet aux établissements de mettre en œuvre des projets complémentaires aux activités fondamentales d'enseignement, de participer aux sorties pédagogiques prévues par les équipes enseignantes et de favoriser la participation des élèves à diverses manifestations culturelles. Il est demandé au Conseil Communal d'autoriser le versement de subventions aux écoles hellemmoises pour un montant total de 21 020 euros.

26/78 Dérogation au principe du repos dominical dans les établissements de commerce de détail - Année 2027

Rapporteur Monsieur Sylvain FLORENT

Il est proposé au Conseil Communal d'émettre un avis favorable concernant le calendrier 2027 des dérogations au repos dominical pour l'ensemble des secteurs d'activités de commerce de détail. Ce calendrier porte sur 8 dimanches, dont 7 dates harmonisées sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille. Le 8ème dimanche est positionné le 5 septembre 2027 sur le week-end de la Braderie de Lille.

26/79 Fourniture d'outillage pour l'entretien des espaces verts de la Ville de Lille et de ses communes associées

Rapporteur Monsieur Jimmy CAULIER

La Ville de Lille et ses Communes associées d'Hellemmes et de Lomme ont besoin d'acquérir de l'outillage à main et à moteur pour assurer l'entretien des espaces paysagers qu'elles ont en gestion. Les marchés actuels arrivant à échéance, il convient de procéder à leur renouvellement en mettant en œuvre une procédure d'appel d'offres ouvert, en application des articles R. 2161-1 à R. 2161-5 du Code de la commande publique, décomposée en quatre lots distincts en raison des spécificités des profils du matériel d'outillage. Il est demandé au Conseil Communal d'autoriser la signature des marchés après décision de la Commission d'Appel d'Offres.

26/80 Aide au démarrage pour l'association AFECT Association Fives-Hellemmes pour l'Économie et les Coopérations Territoriales

Rapporteur Monsieur Samuel LEFETZ

Aide au démarrage pour un Pôle territorial de coopération économique de quartier. 30 acteurs du quartier (TPE/PME, Associations, entreprises de l'ESS, collectif d'habitants, services opérationnels de la Ville-CCAS de Lille) se sont rassemblés depuis 2023 dans un collectif pour développer des activités économiques POUR et PAR les habitants du quartier, dans une logique ascendante basée sur les Nouveaux Modèles Economiques. 4 axes sont développés :

- Développer une économie touristique et apprenante sur les thèmes du patrimoine et des transitions : création d'une offre de visites/formations aux NME ;
 - Développer une offre de fabrication/réparation d'hyper-proximité : réparation textile, petite fabrication et réparation, artisanale et d'artisanat d'art à partir des ateliers et savoir-faire du quartier ;
 - Développer une offre d'accueil d'événementiels sur le quartier de 20 à 2000 personnes ;
 - Valoriser les savoirs -faire locaux par la réponse à des appels d'offres publics et privés.
- Il est demandé au Conseil communal d'autoriser l'aide au démarrage pour l'association AFECT.

26/81 Service Commun des Carrières Souterraines - Programme d'Actions de Prévention des Risques liés aux Cavités (PAPRICA) complet - Convention entre l'Etat et la Ville pour les années 2026 à 2031

Rapporteur Monsieur Sébastien COCHE

Il est demandé au Conseil Communal d'autoriser la signature de la convention entre l'Etat et la Ville relative au programme d'actions de prévention des risques liés aux cavités (PAPRICA) complet sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille (MEL) pour les années 2026 à 2031, porté par le service commun des carrières souterraines. Après huit années d'expérience, le service commun des carrières souterraines et les communes membres, ainsi que la MEL, souhaitent aller plus loin dans la connaissance de l'aléa relatif aux carrières souterraines, dans le renforcement de la surveillance, la réduction de l'aléa, l'information des populations et dans l'actualisation des plans de prévention des risques naturels (PPRN). Pour ce faire, un programme d'actions de prévention des risques liés aux cavités (PAPRICA) complet a été élaboré. Il permet d'intervenir sur les axes suivants, dans un souci de vision globale sur la gestion et la prévention d'un risque majeur : la connaissance de l'aléa, le renforcement de la surveillance, la réduction de l'aléa, l'information des populations et la planification de l'urbanisme. 1 945 opérations seront réalisées durant la période du PAPRICA, qui permettront de renforcer la politique de prévention, déjà engagée depuis plus de huit ans, à l'échelle d'un grand territoire fortement urbanisé. La mise en œuvre du PAPRICA complet repose sur la signature d'une convention entre l'État et la Ville de Lille, définissant le contenu détaillé du programme d'actions ainsi que les taux de subventions alloués par l'État et la Région, au titre du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional), pour chaque action. Le montant total du projet PAPRICA est ainsi estimé à 10,596 millions d'euros TTC pour une durée de six ans. Le montant total des aides mobilisables est fixé à 6,56 M€ TTC, se répartissant en 3,56 M€ pour le FEDER et 3 M€ pour l'Etat.